

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 584**8 juin 2004****SOMMAIRE**

A.S.M. Investments S.A.H., Luxembourg	28008	Finsoap S.A., Luxembourg	28027
Air Diagnostics Technologies S.A., Luxembourg ..	28019	Flora Invest S.A., Luxembourg	28017
Apimmo S.A.H., Luxembourg	28031	Food-Carrier Gesellschaft m.b.H., Schiffange ...	28000
Arcotex S.A., Luxembourg	28002	Galux S.A.H., Luxembourg	28010
Arktos International S.A., Luxembourg	27991	GDL FI S.A., Luxembourg	28006
Asian Capital Holdings Fund, Sicaf, Luxembourg ..	28003	GIP Invest Holding S.A., Luxembourg	28009
Aurea Finance Company S.A., Steinsel	28013	Gilux S.A., Heinerscheid	28003
Axxes S.A.	27991	GSI S.A., Luxembourg	28032
Binoculus S.A., Luxembourg	28027	Hexx S.A.H., Luxembourg	28025
BL, Sicav, Luxembourg	28009	I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A., Luxembourg	28008
C.C.M. (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28031	Icare S.A.H., Luxembourg	28024
C.S.A.E. S.A., Luxembourg	28026	Index Patrimoine S.A., Luxembourg	28021
Campion S.A., Luxembourg	27991	Indican Holding S.A., Luxembourg	28020
Canreal S.A., Luxembourg	28029	Intergarden S.A., Luxembourg	28007
Capital Target Europe S.A., Luxembourg	28016	Internationale Forêt Noire S.A.H., Luxembourg .	28019
Car International Finance S.A.H., Luxembourg ..	28016	Investissement International Immobilier S.A. (I.I.I.), Luxembourg	27987
Centaur Advisory S.A., Luxembourg	28017	Investissement International Immobilier S.A. (I.I.I.), Luxembourg	27987
Centauro Participations S.C.A., Luxembourg	28026	Investissement International Immobilier S.A. (I.I.I.), Luxembourg	27987
Citi Sicav, Luxembourg	28004	Invinter S.A.H., Luxembourg	28023
Citi Sicav, Luxembourg	28004	Itaca S.A., Luxembourg	28009
Clio S.A., Luxembourg	28030	Ivory Holding S.A., Luxembourg	28018
Codepa S.A.H., Luxembourg	28008	Jalfin S.A., Luxembourg	28006
Codifi Holding S.A., Luxembourg	28012	JC Investment S.A., Luxembourg	28015
Cronos Invest, Sicav, Luxembourg	28011	Joe & Joe S.A., Luxembourg	28020
Delfas S.A., Luxembourg	28014	Kegworth S.A., Luxembourg	28026
Dharma Investment S.A., Luxembourg	28015	L D R S.A., Luxembourg	28006
Dynvest Holding S.A., Luxembourg	27986	Latincom S.A.H., Luxembourg	28007
Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg	28018	Latinvest S.A.H., Luxembourg	28007
Elite-Stability Fund, Sicav, Luxembourg	27991	Lindway Invest S.A., Luxembourg	28003
Enki Food S.A., Luxembourg	28029	Macmask Investments S.A., Luxembourg	28023
Equity Trust (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .	27990	Meaco S.A.H., Luxembourg	28029
Erdmann Trust S.A.H., Luxembourg	28030	Mediatel Management S.A., Luxembourg	27990
Euro Développement S.A., Luxembourg	28015	Méditerranéenne de Yachting S.A., Luxembourg .	28021
Europäische Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxem- burg	28023	Meditronics Holding S.A., Luxembourg	28032
European Power Systems S.A., Luxembourg	28028	Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg ...	28011
European Sports Investments S.A., Luxembourg ..	28021	Netfi S.A., Luxembourg	28031
Expand Invest S.A., Strassen	28007		
Fareale S.A., Luxembourg	28032		
Ficop Investments S.A., Luxembourg	28020		

Nivalcon Immo S.A., Luxembourg	28025	Sciences and Technologies Venture Holding S.A., Luxembourg	28019
Novinvest US Holding S.A., Luxembourg	28014	Seafin S.A., Luxembourg	28014
Novix S.A., Luxembourg	28021	Shoe Invest Holding S.A., Luxembourg	28013
Orfeuilles S.A., Luxembourg	28024	Silver Stone Holdings S.A., Luxembourg	28011
Parlam Invest Holding S.A., Luxembourg	28017	Sixt S.A., Luxembourg	28008
Pascatelo S.A.H., Luxembourg	28026	Société Financière du Mont Canigou S.A., Luxembourg	28017
Patri Immo S.A., Luxembourg	28016	Syspro, S.à r.l., Rumlange	28001
Pepsi-Cola Belgium, S.à r.l., Luxembourg	27987	Tadorne S.A., Luxembourg	28010
Pepsi-Cola Belgium, S.à r.l., Luxembourg	27990	Terracota International Trade & Finance S.A.H., Strassen	28022
Pepsi-Cola Belgium, S.à r.l., Luxembourg	28002	Ufilux S.A. Holding, Luxembourg	28030
Priapeium S.A., Luxembourg	28010	Vakrally S.A.H., Luxembourg	28004
Propriano Holding S.A., Luxembourg	28022	Vanemo S.A., Luxembourg	28024
Quilmes Industrial S.A., Luxembourg	28012	Varama Investment S.A., Luxembourg	28014
Quilvest S.A.H., Luxembourg	28012	Vibora S.A., Luxembourg	28028
Radix Holding S.A., Luxembourg	28025	Visiocom Europe S.A., Luxembourg	28018
Rainer Trierweiler, S.à r.l., Mertert	28001	Westam Longitude Fund, Sicav, Luxembourg	28002
Rawi S.A.H., Luxembourg	28030	Whitechapel Holdings S.A., Luxembourg	28027
Realpart S.A., Luxembourg	28019	Wickla Management S.A., Luxembourg	28023
S.P.S. Holdings S.A., Luxembourg	28028	World Promotion Company S.A., Luxembourg	28028
Salix Investment S.A., Luxembourg	28022	Zondor S.A., Luxembourg	28031
SCP V MobilTel Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	27992		
SCP V MobilTel Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg	28000		

DYNVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 97.863.

L'an deux mille quatre, le premier avril.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Michel Bourkel, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de premier président ainsi qu'en sa qualité d'administrateur-délégué du conseil d'administration avec pouvoir d'engager la société anonyme holding DYNVEST HOLDING S.A., avec siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, sous sa seule signature individuelle, dans le cadre de la gestion journalière exclusivement et dans les limites fixées par les statuts de la société et décisions du Conseil d'Administration.

Le comparant prénommé a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations:

Que la société anonyme holding DYNVEST HOLDING S.A. a été constituée par acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 94 du 23 janvier 2004, inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement à Luxembourg sous le numéro B 97.863.

Le capital social souscrit de ladite société a été fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), divisé en vingt (20) actions d'une valeur nominale de mille cinq cent cinquante Euros (EUR 1.550,-) chacune.

- Lors de la constitution de la société anonyme holding CAFOR HOLDING S.A. prédésignée, les vingt (20) actions souscrites alors par les actionnaires, avaient été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%).

Le comparant agissant en ses dites qualités décide de libérer ces mêmes actions en numéraire par les mêmes actionnaires, à concurrence de soixante-quinze pour cent (75%), soit un montant de vingt-trois mille deux cent cinquante Euros (EUR 23.250,-) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par des pièces justificatives de libération.

Le comparant prénommé agissant en ses dites qualités déclare en outre, que suite à cette libération supplémentaire, les vingt (20) actions d'une valeur nominale de mille cinq cent cinquante Euros (EUR 1.550,-) chacune et représentant l'intégralité du capital social, sont dorénavant entièrement libérées.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dûs en vertu des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Bourkel, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 avril 2004, vol. 896, fol. 54, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 avril 2004.

B. Moutrier.

(030936.3/272/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

INVESTISSEMENT INTERNATIONAL IMMOBILIER S.A. (I.I.I.), Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.317.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Signature

Mandataire

(031596.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

INVESTISSEMENT INTERNATIONAL IMMOBILIER S.A. (I.I.I.), Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.317.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Signature

Mandataire

(031591.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

INVESTISSEMENT INTERNATIONAL IMMOBILIER S.A. (I.I.I.), Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.317.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AO05325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Signature

Mandataire

(031586.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 100.587.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the registrar of companies of Gibraltar under number 90644,

here represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 29, 2004,

Such proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED is the sole shareholder of PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin (the Company).
- the Company's share capital is presently set at seventy-eight thousand nine hundred fifty euro (EUR 78,950.-) divided into three thousand one hundred fifty-eight (3,158) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Thereupon, the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder of the Company decides to increase the subscribed capital by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of seventy-eight thousand nine hundred fifty euro (EUR 78,950.-) divided into three thousand one hundred fifty-eight (3,158) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to ninety-one thousand four hundred fifty euro (EUR 91,450.-) by the issuance of

five hundred (500) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the five hundred (500) new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, known or unknown as per the date hereof.

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a balance sheet of PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED as per April 29, 2004.

The balance sheet of PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED shows net assets of fifty-three million seven hundred thousand one hundred forty euro (EUR 53,700,140.-).

It results from a certificate issued on April 29, 2004 by the management of PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED that:

* all assets and liabilities of PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED are shown on the attached certified balance sheet as of April 29, 2004;

* based on generally accepted accountancy principles the net worth of PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED per attached balance sheet as of April 29, 2004 is estimated to be EUR 53,700,140.-;

* no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l. exist;

* all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l. will be accomplished by PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED.

The surplus between the nominal value of the new shares and the value of the contribution in kind will be transferred to a share premium account of the Company.

Such certificate and such balance sheet, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The sole shareholder decides to decrease the subscribed share capital of the Company by seventy-eight thousand nine hundred fifty euro (EUR 78,950.-) by cancellation of three thousand one hundred fifty-eight (3,158) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each so that the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

As a consequence of the above capital reduction, the amount of seventy-eight thousand nine hundred fifty euro (EUR 78,950.-) will be paid to the sole shareholder.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the sole shareholder decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

Art. 5. 1.

«The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the assets and liabilities from PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar, Part of the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately seven thousand euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, une société de droit de Gibraltar, avec siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, inscrite auprès du registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 90644,

ici représentée par Maître Vivian Walry, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED est l'associé unique de PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin (la Société).

- le capital social de la Société est actuellement fixé à soixante-dix-huit mille neuf cent cinquante euros (EUR 78.950,-) représenté par trois mille cent cinquante-huit (3.158) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-dix-huit mille neuf cent cinquante euros (EUR 78.950,-) représenté par trois mille cent cinquante-huit (3.158) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de quatre-vingt-onze mille quatre cent cinquante euros (EUR 91.450,-) par l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les cinq cents (500) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en l'intégralité de tous ses actifs et passifs, connus ou inconnus à ce jour.

Preuve de l'existence et de la valeur de ses actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED daté du 29 avril 2004.

Le bilan intérimaire de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED relève un actif net de cinquante-trois millions sept cent mille cent quarante euros (EUR 53.700.140,-).

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED en date du 29 avril 2004 que:

- tous les actifs et passifs de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED sont repris au bilan intérimaire, ci-annexé, daté du 29 avril 2004;

- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED selon le bilan intérimaire au 29 avril 2004 est évaluée à EUR 53.700.140,-;

- il n'existe aucun empêchement, ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l.;

- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l. ont été accomplies par PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED.

La différence entre la valeur nominale de la nouvelle part sociale émise et la valeur totale de l'apport en nature sera transférée à un compte de prime d'émission de la Société.

Ledit certificat et le bilan intérimaire, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-huit mille neuf cent cinquante euros (EUR 78.950,-) par l'annulation de trois mille cent cinquante-huit (3.158) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune pour ainsi fixer le capital social de la Société à un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

En conséquence de la réduction de capital ci-dessus, la somme de soixante-dix-huit mille neuf cent cinquante euros (EUR 78.950,-) sera payée à l'associé unique.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. 1.

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans la Société détenant tout l'actif et tout le passif de PepsiCo (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ sept mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Walry, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mai 2004, vol. 885, fol. 26, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2004.

J.J. Wagner.

(043235.3/239/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 100.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(043236.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

MEDIATEL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 70.805.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2004

L'Assemblée prend note de la démission de M. Raymond Kirsch de son poste d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration en date du 1^{er} février 2004.

L'Assemblée confirme la cooptation en date du 18 février 2004 de M. Michel Birel au poste d'Administrateur.

La durée des mandats des Administrateurs ayant été fixée à un an, et Mme Lynn Mac Donald ne souhaitant plus se représenter, l'Assemblée procède à la nomination des Administrateurs pour une nouvelle période d'une année, expirant à la date de l'Assemblée Annuelle qui sera tenue en 2005 comme suit:

Monsieur Michel Birel, demeurant à Luxembourg, G.-D. de Luxembourg, nommé Président,

Monsieur Henri de Lapparent, demeurant à Paris, France,

Monsieur Pierre de Fouquet, demeurant à Paris, France,

Monsieur Dave Brochet, demeurant à Paris, France,

Monsieur François Laurin, demeurant à Montréal.

L'Assemblée Générale confirme la désignation de la société DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon comme réviseur d'entreprises du fonds commun de placement MEDIATEL CAPITAL pour l'exercice en cours jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2005.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2003, la société DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon, est désormais nommée en tant que réviseur d'entreprises et non plus en tant que Commissaire aux Comptes de la société de gestion MEDIATEL MANAGEMENT S.A. pour l'exercice en cours jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2004, réf. LSO-AP00272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031044.3/1122/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

EQUITY TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 93.421.

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour EQUITY TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031273.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

AXXES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.836.

La soussignée, CRT REVISION S.C. ayant son siège social au 60, Grand-rue L-1660 Luxembourg atteste par la présente que la société:

AXXES S.A. R. C. Luxembourg Section B - 81.836

n'est plus domiciliée aux bureaux de CRT REVISION S.C. 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le: 1^{er} avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 mars 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031225.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

CAMPION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 28.347.

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006, Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, et Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à L-Echternach, le 9 avril 1956, ayant leur domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie ont été nommés administrateurs en remplacement de Bob Bernard et de Charles Lahyr, démissionnaires.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour *CAMPION S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031283.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

ELITE-STABILITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 84.226.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 avril 2004.

H. Hellinckx.

(031361.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

ARKTOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.829.

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006, M. David Birnie, avocat, né le 17 décembre 1945 à Vancouver, Canada, demeurant professionnellement à Vancouver, B.C., Canada V7X 1G4, 2433 595 Burrard St., P.O. 49116 Bentall 3, a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de M. Darren J. Millard, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour *ARKTOS INTERNATIONAL S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031285.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 100.207.

STATUTES

In the year two thousand four, on the third day of March.
Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1) SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, represented by its general partner, SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, duly represented by its general partner, SANDLER CAPITAL MANAGEMENT, a general partnership incorporated under the laws of New York, USA, having its registered office at 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly represented by its general partner MJDM CORP., a corporation existing under the laws of New York, USA, with registered office at Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, USA, duly represented by its President Moira Mitchell, born on September 21, 1964 in Rockville Centre, NY, residing in 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly authorised;

2) SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, represented by its general partner, SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, duly represented by its general partner, SANDLER CAPITAL MANAGEMENT, a general partnership incorporated under the laws of New York, USA, having its registered office at 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly represented by its general partner MJDM CORP., a corporation existing under the laws of New York, USA, with registered office at Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, USA, duly represented by its President Moira Mitchell, born on September 21, 1964 in Rockville Centre, NY, residing in 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly authorised;

3) SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, represented by its general partner, SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA, duly represented by its general partner, SANDLER CAPITAL MANAGEMENT, a general partnership incorporated under the laws of New York, USA, having its registered office at 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly represented by its general partner MJDM CORP., a corporation existing under the laws of New York, USA, with registered office at Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, USA, duly represented by its President Moira Mitchell, born on September 21, 1964 in Rockville Centre, NY, residing in 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, USA, duly authorised;

all three limited partnerships here duly represented by Mrs. Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of three proxies under private seal given in New York, USA, on February 25, 2004.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

I. Name - Registered Office - Duration - Object**Art. 1. Name.**

There exists a private limited liability company, *société à responsabilité limitée*, under the name SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., governed by the present articles of association (the Articles) and the laws of Luxembourg, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office is established in the city of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or of the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the manager or, in case of plurality of the managers, the board of managers.

2.4. In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal

circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited duration.

3.2. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

3.3. The life of the Company does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several partners.

Art. 4. Object.

4.1. The object of the Company is the holding of participations, in Luxembourg or abroad, in other companies or enterprises and the financing of the companies or enterprises in which it holds a participation or which are member of its group. It may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial or financial transactions with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with the Company's object.

4.5. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The subscribed share capital of the Company is set at twelve thousand seven hundred twenty five euros (EUR 12,725) represented by five hundred nine (509) shares in registered form with a par value of twenty five euros (EUR 25) each.

5.2. All the shares are fully paid up.

5.3. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the single partner or of the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in accordance with the Articles and each Share entitles its holder to one vote.

6.2. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners.

In case of a single partner, the shares are freely transferable to non-partners. In case of plurality of partners shares may be transferred to non-partners provided such transfer complies with the requirements set forth in article 189 of the Law, namely has been authorized by the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.4. The transfer of shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by the Company as provided in article 1690 of the civil code.

6.5. Shares are in registered form.

6.6. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requires.

6.7. The ownership of the registered share will result from the inscription in the partners' register. Any inscription in the partners' register with regard to the ownership or transfer of shares will be made by the manager or, if there are more than one manager, by any two managers of the Company acting jointly.

III. Administration - Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or several managers, who need not be partners and who will be appointed by a resolution of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

7.2. Manager(s) may be appointed for an unlimited duration.

7.3. Manager(s) may be removed ad nutum by a resolution of the single partner or pursuant to a decision of the general meeting of partners.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers of the Company acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager upon giving at least five days' prior notice, at the place indicated in the convening notice.

9.2. The convening notice shall be given in writing or by e-mail or facsimile transmission or such other electronic means capable of evidencing such notice. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, telefax or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.3. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.4. The board of managers can validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

9.5. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.6. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

Art. 10. Representation.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated by decision of the sole manager or, in case of plurality of managers, by any two managers of the Company acting jointly in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers.

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of Partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights in proportion to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as its, his or her attorney pursuant to a proxy given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, to represent it, him or her at general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, telefax or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Except as otherwise required by the Law, resolutions at a meeting of partners shall be passed by a simple majority of those present or represented.

13.3. However, resolutions to alter these Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each partner may inspect the annual accounts at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, and any other expenses must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed by the Law. That allocation ceases to be necessary as soon and as long as the said reserve will be equal to one tenth of the Company's subscribed share capital.

15.2 The general meeting of partners will have discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserves or carry it forward.

15.3. The general meeting of partners may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the law or these Articles. The payment of interim dividends is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

15.4. In the event of a payment of a dividend, each partner shall be entitled to a fraction of the total profit distributed in proportion to the percentage of the notional capital held him in the Company, notional capital meaning the subscribed share capital of the Company plus any share premium paid in.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company for any reason and at any moment whatsoever, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by resolution of the single partner or resolution of the general meeting of partners deciding such liquidation, which, as the case may be, will determine their powers and their compensation.

16.2 The power to amend the articles of incorporation, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of partners.

16.3. The powers of the managers will come to an end by the nomination of the liquidator(s).

Art. 17. Allocation of the liquidation surplus.

After payment of all debts and liabilities of the company or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the single partner or, in case of plurality of partners, the partners in proportion to the percentage of the notional capital held by each partner in the Company, notional capital meaning the subscribed share capital of the Company plus any share premium paid in.

VII. General Provisions

Art. 18. Application of the Law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

1) One hundred fifty two (152) shares have been subscribed by SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P., pre-named. These shares have been fully paid up by payment in cash in an aggregate amount of three thousand eight hundred one point seven hundred ninety five euro (EUR 3,801.795) to be allocated to the share capital account of the Company for the amount of three thousand eight hundred euro (EUR 3,800) and for the excess contribution to be allocated to the share premium reserve of the Company which is hereby created. SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P. therefore holds 29.8180 % of the notional capital of the Company (notional capital meaning the subscribed share capital of the Company plus the share premium paid in).

2) Three hundred forty two (342) shares have been subscribed by SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., pre-named. These shares have been fully paid up by payment in cash in an aggregate amount of eight thousand five hundred fifty two point two hundred ninety two euro (EUR 8,552.292) to be allocated to the share capital account of the Company for the amount of eight thousand five hundred fifty euro (EUR 8,550) and for the excess contribution to be allocated to the share premium reserve of the Company. SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P. therefore holds 67.0768% of the notional capital of the Company.

3) Fifteen (15) shares have been subscribed by SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., pre-named. These shares have been fully paid up by payment in cash in an aggregate amount of three hundred ninety five point nine hundred thirteen euro (EUR 395.913) to be allocated to the share capital account of the Company for the amount of three hundred seventy five euro (EUR 375) and for the excess contribution to be allocated to the share premium reserve of the Company. SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P. therefore holds 3.1052 % of the notional capital of the Company.

Evidence of the above-mentioned payments in cash has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

By way of derogation from article 14.1. of these Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the this deed to December 31, 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 2,150.- EUR.

Extraordinary meeting of Partners

Immediately after the incorporation, the partners, representing the entire subscribed share capital of the Company, represented as stated hereabove have herewith adopted the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an unlimited duration:

(i) Aditya Dehejia, Senior Associate, born April 1, 1970 in Secunderabad (India), with professional address in New York, New York 10153, 767 Fifth Avenue, 45th Floor;

(ii) Michael Marocco, Managing Director, born January 19, 1959, Providence (RI) (USA), with professional address in New York, New York 10153, 767 Fifth Avenue, 45th Floor;

(iii) Bart Zech, corporate executive, born September 5, 1969, in Putten (The Netherlands), with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

2) The Company's registered office is set at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version, on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le trois mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, représenté par son associé commandité («general partner»), SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner»), SANDLER CAPITAL MANAGEMENT, un «general partnership» constitué selon le droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner») MJDM Corp., une société de droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, Etats-Unis, dûment représentée par son Président Moira Mitchell, née à Rockville Centre, NY en date du 21 septembre 1964, demeurant à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment autorisée;

2) SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, représenté par son associé commandité («general partner»), SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner»), SANDLER CAPITAL MANAGEMENT, un «general partnership» constitué selon le droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner») MJDM CORP., une société de droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, dûment représentée par son Président Moira Mitchell, née à Rockville Centre, NY en date du 21 septembre 1964, demeurant à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment autorisée;

3) SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, représenté par son associé commandité («general partner»), SANDLER INVESTMENT PARTNERS L.P., un limited partnership établi selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner»), Sandler Capital Management, un «general partnership» constitué selon le droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment représenté par son associé commandité («general partner») MJDM CORP., une société de droit de New York, Etats-Unis, avec siège social à Corporation Service Company, 80 State Street, Albany, NY 12207-2543, Etats-Unis, dûment représentée par son Président Moira Mitchell, née à Rockville Centre, NY en date du 21 septembre 1964, demeurant à 767 Fifth Avenue, 45th Floor, New York, NY 10153, Etats-Unis, dûment autorisée;

tous les trois «limited partnerships» ici dûment représentés par Me Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé données à New York, Etats-Unis, en date du 25 février 2004,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Durée - Objet social

Art. 1^{er}. Dénomination.

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

2.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg

par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée des associés prise de la manière requise pour la modification des statuts.

3.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises et le financement de ces sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de son groupe. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4.5. La description susmentionnée doit être comprise dans son sens le plus large et n'est pas limitative.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille sept cent vingt cinq euros (EUR 12.725), représenté par cinq cent neuf (509) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25.-) chacune.

5.2. Toutes les parts sociales sont souscrites et entièrement libérées.

5.3. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société déterminée par les Statuts et chaque part sociale donne droit à un vote.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas d'associé unique, les parts sociales sont librement transmissibles à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'en accord avec les exigences de l'article 189 de la Loi, c'est-à-dire avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.4. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

6.5. Les parts sociales existent sous forme nominative.

6.6. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé.

6.7. La propriété de la part sociale va résulter de l'inscription au registre des associés. Toute inscription au registre des associés en relation avec la propriété ou le transfert des parts sociales sera faite par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants agissant conjointement.

III. Administration - Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants peuvent être nommés pour une durée indéterminée.

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants de la Société agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants donnée au moins cinq jours avant la réunion au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis de convocation par écrit, par e-mail, fax ou tout autre moyen électronique susceptible de prouver un tel avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.3. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.4. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

9.5. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.6. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature de son gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des Associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par une simple majorité des associés présents ou représentés, à moins qu'il n'en soit autrement disposé par la Loi.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes Annuels - Affectation des Bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société et une annexe détaillant l'ensemble des engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, du(des) commissaire(s) aux comptes et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base de comptes intérimaires établis par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, démontrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, tout en sachant que le montant à distribuer ne peut être supérieur au profit réalisé depuis la fin du dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves librement distribuables et diminué des pertes reportées et des montants devant être affectés à une réserve conformément à la loi ou aux statuts. Le paiement de dividendes intérimaires est fait si la Société a l'assurance que les droits de ses créanciers ne sont pas lésés.

15.4. En cas de paiement d'un dividende, chaque associé a droit à une fraction du bénéfice distribué qui est proportionnel au pourcentage que cet associé détient dans le capital au sens large, qui est le capital souscrit de la Société et toute prime d'émission payée.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société à quelque moment et pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération.

16.2. Le pouvoir de modifier les Statuts reste à l'assemblée des associés si tel est requis pour les besoins de la liquidation.

16.3. Les pouvoirs des gérants cesse à partir de la nomination des liquidateur(s).

Art. 17. Attribution du boni de liquidation.

Après paiement de toutes les dettes de la Société ou après dépôt des fonds requis à cet effet, le surplus résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au pourcentage que ces associés détiennent dans le capital au sens large, qui est le capital souscrit de la Société et toute prime d'émission payée.

VII. Disposition générale**Art. 18. Loi applicable.**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

1) SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P., représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à cent cinquante deux (152) parts sociales. Ces parts sociales sont entièrement libérées par versement en espèces d'un montant total de trois mille huit cent un virgule sept cent quatre vingt quinze euros (EUR 3.801,795) à affecter au compte capital de la Société pour un montant de trois mille huit cents euros (EUR 3.800) et pour le reste à un compte de prime d'émission de la Société qui est ainsi créé. SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P. détient ainsi 29,8180 % du capital au sens large de la Société (capital au sens large signifiant le capital souscrit de la Société et la prime d'émission).

2) SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à trois cent quarante deux (342) parts sociales. Ces parts sociales sont entièrement libérées par versement en espèces d'un montant total de huit mille cinq cent cinquante deux virgule deux cent quatre vingt douze euros (EUR 8.552,292) à affecter au compte capital de la Société pour un montant de huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 8.550) et pour le reste à un compte de prime d'émission de la Société. SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P. détient ainsi 67,0768 % du capital au sens large de la Société.

3) SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à quinze (15) parts sociales. Ces parts sociales sont entièrement libérées par versement en espèces d'un montant total de trois cent quatre vingt quinze virgule neuf cent treize euros (EUR 395,913) à affecter au compte capital de la Société pour un montant de trois cent soixante quinze euros (EUR 375) et pour le reste à un compte de prime d'émission de la Société. SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P. détient ainsi 3,1052 % du capital au sens large de la Société.

La preuve que les sommes susmentionnées sont à la disposition de la Société a été fournie au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article 14.1. des Statuts, la première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ 2.150,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire des Associés

Et aussitôt après la constitution, les associés, représentés comme dit ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Aditya Dehejia, Senior Associate, née le 1 avril 1970 à Secunderabad (India), avec adresse professionnelle à New York, New York 10153, 767 Fifth Avenue, 45th Floor;

(ii) Michael Marocco, Managing Director, né le 19 janvier 1959 à Providence (RI) (États-Unis), avec adresse professionnelle à New York, New York 10153, 767 Fifth Avenue, 45th Floor;

(iii) Bart Zech, corporate executive, né le 5 septembre 1969, à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

2. Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, vol. 142S, fol. 85, case 4. – Reçu 127,50 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

P. Frieders.

(031686.3/2460/524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.725,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 100.207.

Il résulte d'une convention d'apport sous seing privé en date du 21 avril 2004 que les 152 (cent cinquante-deux) parts sociales détenues par la société SANDER CAPITAL PARTNERS V FTE, L.P. ont été apportées à la société SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, MOBILTEL, L.T.D., une société constituée et régie selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031688.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

FOOD-CARRIER GESELLSCHAFT m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-3858 Schiffflange, 28, rue Denis Netgen.

H. R. Luxemburg B 48.612.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundvier, am einunddreissigsten März.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Ist erschienen:

BALTHASAR PAPP INTERNATIONALE LEBENSMITTELLOGISTIK KG, mit Sitz in D-81371 München, Thalkirchner Str. 81

andurch vertreten durch

Herr György Lublovary, Disponent, wohnhaft in L-4351 Esch-sur-Alzette, 24, rue Arthur Useldinger,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, erklärt, dass die obengenannte Gesellschaft BALTHASAR PAPP INTERNATIONALE LEBENSMITTELLOGISTIK KG, die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FOOD-CARRIER Gesellschaft m.b.H., in Liquidation, mit Sitz in L-3858 Schiffflange, 28, rue Denis Netgen,

hiernach kurz mit «die Gesellschaft» bezeichnet, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 48.612,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Camille Mines, mit damaligem Amtssitz in Clerf, am 24. August 1994, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 513 vom 9. Dezember 1994,

die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunden aufgenommen durch die instrumentierende Notarin:

- am 1. Februar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 334 vom 1. Mai 1999,

- am 2. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 71 vom 21. Januar 2000.

Welcher Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die instrumentierende Notarin ersucht folgendes zu beurkunden:

I. Die ausserordentliche Generalversammlung, vom 14. November 2002, aufgenommen durch die instrumentierende Notarin, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C Nummer 1781 vom 16. Dezember 2002, hat die Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung beschlossen, sie in Liquidation gesetzt, und Herrn György LUBLOVARY, Disponent, wohnhaft in L-4351 Esch-sur-Alzette, 24, rue Arthur Useldinger, zum Liquidator ernannt.

Eine ausserordentliche Generalversammlung, aufgenommen unter Privatschrift am 1. Dezember 2003, hat den Bericht des Liquidators zur Kenntnis genommen.

II. Die Gesellschafterin, vertreten wie eingangs erwähnt, welche erklärt ausdrücklich auf die Einhaltung der statutarisch festgelegten Formen, was die Einberufung, die Abhaltung und die Beschlussfassung der Versammlung angeht, zu verzichten und genauestens über die zu fassenden Beschlüsse im Bilde zu sein, ersucht die instrumentierende Notarin folgende einstimmig gefassten Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterin nimmt den Bericht des Kommissars der Liquidation an, und erteilt ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafterin nimmt den Bericht des Liquidators sowie die Liquidationskonten an, und erteilen ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Sie erteilt desweiteren dem vormaligen Geschäftsführer Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Dritter Beschluss

Die Gesellschafterin beschliesst dass die Geschäftsbücher während dem Zeitraum von fünf (5) Jahren am früheren Gesellschaftssitz der Gesellschaft verbleiben.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafterin erklärt die Liquidation der Gesellschaft für abgeschlossen.

Die Kosten die der Gesellschaft aus Anlass des Gegenwärtigen entstehen, werden auf neunhundert Euro (EUR 900,-) geschätzt.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Esch-sur-Alzette, in der Amtsstube der instrumentierenden Notarin am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, hat der Komparent zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Lublovary, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 avril 2004, vol. 896, fol. 53, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Für gleichlautende Abschrift zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Esch an der Alzette, den 19. April 2004.

B. Moutrier.

(030903.3/272/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

SYSPRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9770 Rumlange, Maison 22.

R. C. Diekirch B 3.029.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 27 janvier 2004, réf. DSO-AM00154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 avril 2004.

Signature.

(901516.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 avril 2004.

RAINER TRIERWEILER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 93.073.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(031258.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 100.587.

Assemblée générale extraordinaire

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la social de la société en date du 29 avril 2004, que l'associé unique a pris la décision suivante:

- Election des nouveaux gérants pour une durée illimitée:

Robert-Jan Schol

Patrick van Denzen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PEPSI-COLA BELGIUM, S.à r.l.

W. Kuzee

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042700.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

ARCOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.356.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2004 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01674/000/14)

WESTAM LONGITUDE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.648.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

(the «Meeting») of Shareholders of WESTAM LONGITUDE FUND will be held at the registered office, 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, on Friday 2nd July, 2004 at 11.00 a.m., for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor for the accounting year ended March 31, 2004.
2. Approval of the Annual Accounts for the accounting year ended March 31, 2004.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ended March 31, 2004.
5. Composition of the Board of Directors.
6. Change of the Auditor.
7. Miscellaneous.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend or to be represented to the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares certificates five days before the Meeting at the Registered Office of the Company where proxy forms are available.

Registered shareholders have to inform the Board of Directors by mail (letter or form of proxy) of their intention to attend the Meeting one day before this latter.

I (03162/755/27)

By order of the Board of Directors.

28003

LINDWAY INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 85.596.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le jeudi 24 juin 2004 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (02434/546/17)

Le Conseil d'Administration.

GILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social à Heinerscheid, le 22 juin 2004 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003;
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice social 2004;
3. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2003;
4. Approbation des comptes;
5. Affectation du résultat;
6. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes;
7. Divers.

I (02762/667/16)

Le Conseil d'Administration.

ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.100.

As the quorum of 50% of the shares issued required by law for validly deliberating on the items of the agenda of the Extraordinary General Meeting held on 28th April 2004 has not been attained, the Shareholders of the Company are hereby kindly invited to a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Company which will be held at the registered office in Luxembourg on 18th June 2004 at 3.30 p.m. to deliberate and vote on the same

Agenda:

Amendment of Articles 3, 5, 7c 1), 7c 3), 18 and 28 and deletion of Articles 6) and 7e) of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect the Board's decision to submit the Company to the law of 20th December 2002 concerning undertakings for collective investment and to convert all existing bearer shares into registered shares.

The complete wording of the amendments to the Articles of Incorporation is available, free of charge, upon request, at the registered office of the Company.

Shareholders are advised that this second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital present or represented and that resolutions on each item have to be passed by the affirmative vote of a least two third of the votes cast at the meeting.

A shareholder may vote in person or by proxy. Each share is entitled to one vote.

Shareholders who will not be able to attend the Extraordinary General Meeting may be represented by power of proxy, the form of which is available at the registered office of the Company. The form should be duly filled in and returned by fax to +352 479 346 408 before 17th June 2004 with the original to follow by post to the Company at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

II (02685/755/27)

On behalf of the Board of Directors.

CITI SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.118.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le paiement des dividendes suivants:

Portefeuille	Action de Distribution (montant par action)
Coupon 6 / Citi Sicav - CitiSelect Conservative Portfolio Class A.	0,32 EUR
Citi Sicav - CitiSelect Conservative Portfolio Class A.	1,51 USD
Citi Sicav - CitiSelect Conservative Portfolio Class A.	0,18 GBP
Coupon 6 / Citi Sicav - CitiSelect Balanced Portfolio Class A	0,04 EUR
Citi Sicav - CitiSelect Balanced Portfolio Class A	0,68 USD
Citi Sicav - CitiSelect Balanced Portfolio Class A	0,08 GBP
Coupon 6 / Citi Sicav - CitiSelect Growth Portfolio Class A.	0,01 EUR
Citi Sicav - CitiSelect Growth Portfolio Class A.	0,05 USD
Citi Sicav - CitiSelect Growth Portfolio Class A.	0,01 GBP
Citi Sicav - CitiEuroland Cash Fund Euro Class A.	1,90 EUR
Citi Sicav - CitiBond Euroland Fund Euro Class A	3,68 EUR
Citi Sicav - CitiBond Euroland Fund Euro Class C	3,08 EUR
Citi Sicav - CitiEquity Euroland Fund Euro Class A.	0,58 EUR

La record-date sera le 8 juin 2004.

L'ex-date sera le 9 juin 2004.

A partir du 11 juin 2004, un dividende sera payé à tous les détenteurs d'actions au porteur sur remise du coupon correspondant dans les bureaux de CITIBANK BELGIUM S.A. - 263g boulevard Général Jacques, 1050 Bruxelles - ainsi que dans les agences CITIBANK en Belgique, CITIBANK BELGIUM S.A. assurant le service financier de la Sicav en Belgique.

Les actionnaires nominatifs recevront paiement de leur dividende par chèque ou virement sur leur compte payable le 11 juin 2004.

Ces dividendes sont soumis au précompte mobilier en Belgique.

(02804/755/30)

Le Conseil d'Administration.

VAKRALY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.849.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2004 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

I (02927/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

CITI SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.118.

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires de la CITI SICAV, qui se tiendra au siège de la Société au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, le 28 juin 2004 à 11.00 heures.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura comme objectif de délibérer sur des modifications des Articles 1^{er}, 3, 5, 6, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 des Statuts comme suit:

Ordre du jour:

- 1/ Modifier l'Article 1^{er} des Statuts pour le libeller comme suit:

Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société sous forme d'une société anonyme sous le régime d'une «société d'investissement à capital variable» («SICAV») selon la dénomination CITI SICAV.

2/ Modifier l'Article 3 des Statuts pour le libeller comme suit*:

L'objet exclusif de la société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières variées et autres avoirs permis, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de ses actifs.

La société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social dans le cadre de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

3/ Modifier le deuxième paragraphe de l'Article 5 des Statuts pour le libeller comme suit:

Le capital minimum de la Société est l'équivalent en dollars des Etats-Unis de 1.250.000 Euros.

4/ Modifier le deuxième paragraphe de l'Article 10 des Statuts pour le libeller comme suit:

D'autres assemblées générales des actionnaires ou assemblées par Sous-Fonds ou Classe, pourront se tenir à l'heure et au lieu spécifiés dans les avis de convocation.

5/ Modifier le point C) et la première phrase du troisième paragraphe de l'Article 16 des Statuts pour le libeller comme suit:

c) si et dans quelles mesures chaque Sous-Fonds peut investir dans d'autres organismes de placement collectif du type ouvert. Dans ce contexte, le conseil d'administration peut décider d'investir, dans la mesure par la Loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, dans des actions des organismes de placement collectif du type ouvert, ou dans des unités de valeurs d'une société d'actions de type ouvert gérées par une société liée par des organes de gestion ou de contrôle communs ou par une participation, directe ou indirecte.

Le conseil d'administration peut décider que les investissements de la société seront faits (i) dans des valeurs mobilières admises à une bourse d'un des pays membres de l'Union Européenne, (ii) dans des valeurs mobilières cotées à une bourse dans tout autre pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique et de l'Afrique, (iii) dans des valeurs mobilières négociées à un autre marché organisé de l'Union Européenne ou d'un autre pays visés ci-dessus, pourvu que ce marché fonctionne régulièrement, soit reconnu et soit ouvert au public, (iv) dans des valeurs mobilières récemment émises à condition que les termes de l'émission prévoient une demande d'admission à une des bourses ou des autres marchés organisés visés ci-dessus, ainsi que (v) dans toutes autres valeurs mobilières, instruments ou autres avoirs dans la limite des restrictions telles que prévues par le conseil d'administration conformément aux lois et règlements en vigueur.

6/ Ajouter une phrase à la fin de l'Article 19 des Statuts pour le libeller comme suit:

Le conseil d'administration peut aussi désigner un ou plusieurs administrateurs pouvant engager la société sous sa seule signature.

7/ Modifier la première phrase de l'Article 20 des Statuts pour la libeller comme suit:

La Société désignera un réviseur d'entreprises agréé qui assumera les fonctions prescrites par l'article 113 de la Loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

8/ Modifier la première phrase de l'Article 23 A. (a) des Statuts pour la libeller comme suit:

Les valeurs cotées à une bourse de valeurs seront évaluées à leur dernier cours disponible.

9/ Modifier la dernière phrase de l'Article 26 des statuts en remplaçant la dernière phrase pour la libeller comme suit:

Au cas où il existerait différents Sous-Fonds, tel que prévu à l'article cinq des présents statuts, et si les comptes de ces Sous-Fonds sont exprimés en devises différentes, ces comptes seront convertis en dollars des Etats-Unis et additionnés en vue de la détermination des comptes de la Société.

10/ Modifier la première phrase du deuxième paragraphe de l'Article 28 des Statuts pour la libeller comme suit:

Le conseil d'administration peut décider de liquider un Sous-Fonds au cas où les actifs nets de ce Sous-Fonds seraient inférieur à l'équivalent de 1.000.000 dollars des Etats-Unis ou tout autre seuil à déterminer par le conseil, ou au cas où un changement dans la situation économique et politique relatif au Sous-Fonds concerné justifierait une telle liquidation.

11/ Modifier l'Article 30 des Statuts pour le libeller comme suit:

Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi qu'à la Loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

12/ Modifier les Articles 5, 6, 9, 10, 16, 21, 22, 23, 26, 27, 28 et 29 des Statuts avec l'objectif de remplacer toutes les références au terme Portefeuille(s) par le terme Sous-Fonds afin d'arriver à une uniformité des termes utilisés dans le Mémoire Explicatif.

13/ Apporter quelques modifications dans l'orthographe et modifications mineures aux Articles 12, 14, 17 et 28.

*Les actionnaires sont informés que les dispositions de l'article 27 de la loi du 20 décembre 2002, qui sont à appliquer aux SICAV n'ayant pas désigné de société de gestion, ne prendront effet qu'à partir du 13 février 2007 ou à toute autre date antérieure que déterminera la Société.

Le texte complet des modifications proposées aux Statuts est disponible au siège social de la Société à Luxembourg ou à CITIBANK BELGIUM S.A. - 263G, boulevard Général Jacques, B-1050 Bruxelles.

Un quorum de 50% du capital est requis et les décisions seront prises à la majorité des 2/3 des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires qui désirent participer à l'Assemblée sont tenus de confirmer leur présence au plus tard le 25 juin 2004 par courrier recommandé à la Société à l'adresse indiquée ci-dessus.

Afin de participer valablement à cette Assemblée les Actionnaires sont invités à déposer leurs titres, soit au siège social de la Sicav ou de CITIBANK BELGIUM S.A. - 263G, boulevard Général Jacques, B-1050 Bruxelles ainsi que dans les agences CITIBANK en Belgique, CITIBANK BELGIUM S.A. assurant le service financier de la Sicav en Belgique, pour le 22 juin 2004 au plus tard.

I (03196/755/84)

Le Conseil d'Administration.

L D R S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 51.524.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 30 juin 2004 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03020/000/17)

Le Conseil d'Administration.

GDL FI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 88.030.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décisions à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03013/506/16)

Le Conseil d'Administration.

JALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 51.521.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 30 juin 2004 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03021/000/17)

Le Conseil d'Administration.

28007

INTERGARDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 78.031.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03014/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.203.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03015/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.204.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2004* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03016/506/15)

Le Conseil d'Administration.

EXPAND INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.621.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi *16 juin 2004* à 17.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02735/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

28008

SIXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.646.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décisions à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03017/506/16)

Le Conseil d'Administration.

A.S.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 34.024.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03018/506/15)

Le Conseil d'Administration.

CODEPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03019/506/15)

Le Conseil d'Administration.

I.B.F., INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 30.538.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 30 juin 2004 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Elections statutaires.

5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

6. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

I (03052/1161/21)

BL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.243.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav BL à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Adaptation de la Sicav aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et plus particulièrement aux dispositions de ladite loi reprenant les dispositions de la directive 2001 / 108 / EC
- Adoption du nom commercial «BANQUE DE LUXEMBOURG funds»
- Refonte des statuts

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.
I (03197/755/22) *Le Conseil d'Administration.*

ITACA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 27, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 51.520.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 30 juin 2004 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03059/802/17)

Le Conseil d'Administration.

GIP INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 77.165.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;

6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03152/817/18)

Le Conseil d'Administration.

PRIAPEIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.670.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2003.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

I (03153/817/17)

Le Conseil d'Administration.

TADORNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 58.886.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2004 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03154/817/18)

Le Conseil d'Administration.

GALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.771.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 29 juin 2004 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02790/755/18)

Le Conseil d'Administration.

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 6.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 2003.
2. Approbation des comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2003 et affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs, Commissaire aux Comptes et au Réviseur d'Entreprises.
4. Elections statutaires des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

I (03146/521/16)

Le Conseil d'Administration.

SILVER STONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.152.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 30 juin 2004 à 16.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapports du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02791/755/19)

Le Conseil d'Administration.

CRONOS INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.889.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 18 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2004.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (02866/584/23)

Le Conseil d'Administration.

QUILMES INDUSTRIAL, Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 32.501.

The Shareholders of Class A shares and Class B shares (ADR's) are herewith convened to attend as of Friday June 25, 2004 at 10.00 a.m. at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg the

ORDINARY GENERAL MEETING

for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Statutory Auditors and approval of the accounts.
2. Report of the Independent Auditors on the financial year 2003 and approval of the consolidated accounts.
3. Remuneration of the Board of Directors.
4. Appropriation of results.
5. Discharge to the Directors and the Statutory Auditors.
6. Acquisition of own shares.
7. Appointment of Directors.
8. Appointment of Statutory Auditors.
Appointment of Independent Auditors for the consolidated financial statements.
9. Vote on any other business proposed by the Board of Directors.

The resolutions on the agenda of the Ordinary General Meeting do not require a special quorum and will be adopted if they are voted upon by the simple majority of the Shareholders present or represented.

The documents relating to this General Meeting of Shareholders shall be obtained at the Registered Office of the Company or at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

In order to attend this meeting, the Shareholders of Class A shares and Class B shares (ADR's) shall deposit their shares with banks, financial institutions, clearing house(s) in Luxembourg or abroad or at the Registered Office of the Company by June 18 at the latest.

The attendance list shall be closed on June 18 at 5.00 p.m. Luxembourg time and proxies must also be received by then.

The notice for this meeting is given in accordance with Article 18 of the Articles of Incorporation.

I (03195/000/32)

The Board of Directors.

CODIFI HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 19.686.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03189/000/16)

QUILVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 6.091.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires pour le vendredi 25 juin 2004 à 11.00 heures à la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire les actionnaires seront appelés à délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes.
2. Rapport des Réviseurs Indépendants sur l'exercice 2003 et approbation des comptes consolidés.
3. Rémunération du Conseil d'Administration.

4. Affectation du résultat.
5. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
6. Rachat d'actions propres.
7. Nomination d'un Administrateur.
8. Nomination de Commissaire aux Comptes.
Nomination de Réviseurs Indépendants pour les comptes consolidés du Groupe.
9. Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.
à l'issue de celle-ci, en

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction de capital par annulation de 120.000 actions.
2. Adaptation de l'article 5 des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibérera valablement si la moitié au moins du capital est représentée et si les résolutions obtiennent au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

La documentation pour ces assemblées d'actionnaires pourra être obtenue, soit au siège social de la Société, soit auprès de notre filiale, BANQUE PRIVÉE QUILVEST, 243, Boulevard Saint-Germain, Paris 7^{ème}, soit auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Pour pouvoir assister à l'une ou l'autre de ces réunions, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres auprès des banques et établissements financiers au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'au siège social de la Société avant le 18 juin, date de clôture de la liste de présence.

Les procurations doivent parvenir à la Société avant cette date.

La convocation à ces réunions est effectuée conformément à l'art. 19 des statuts.

I (03194/000/40)

Le Conseil d'Administration.

AUREA FINANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 47.028.

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 28 mai 2004 n'ayant pu délibérer sur l'ordre du jour faute de quorum, les actionnaires d'AUREA FINANCE COMPANY sont priés de bien vouloir assister à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 30 juin 2004 à 10.00 heures au siège de la société à Steinsel, 50, rue Basse (Grand-Duché de Luxembourg), avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions;
2. Augmentation du capital social à 1.500.000 euros par incorporation de réserves;
3. Modification correspondante de l'article 3 des statuts et renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social de la société.

Les actionnaires ayant l'intention d'assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir en aviser la société par lettre, télécopie ou téléphone au moins une heure avant l'ouverture de ladite assemblée.

I (03210/000/18)

SHOE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.787.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02999/795/14)

Le Conseil d'Administration.

28014

SEAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2004 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03184/817/18)

Le Conseil d'Administration.

NOVINVEST US HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 84.157.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03185/817/18)

Le Conseil d'Administration.

DELFA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.557.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 16, 2004 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2003
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

II (02998/795/15)

The Board of Directors.

VARAMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.091.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement en date du 29 juin 2004 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes.
7. Décharge spéciale au Commissaire aux Comptes démissionnaire.
8. Elections statutaires.
9. Divers.

I (03191/802/20)

Le Conseil d'Administration.

DHARMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.992.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement en date du 29 juin 2004 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes.
7. Décharge spéciale au Commissaire aux Comptes démissionnaire.
8. Elections statutaires.
9. Divers.

I (03192/802/20)

Le Conseil d'Administration.

JC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 74.183.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 29 juin 2004 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes.
7. Décharge spéciale au Commissaire aux Comptes démissionnaire.
8. Elections statutaires.
9. Divers.

I (03193/802/19)

Le Conseil d'Administration.

EURO DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.444.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;

2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes;
8. divers.

II (02989/817/19)

Le Conseil d'Administration.

PATRI IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.812.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02993/817/17)

Le Conseil d'Administration.

CAPITAL TARGET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 80.470.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes;
7. divers.

II (02992/817/18)

Le Conseil d'Administration.

CAR INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 12.565.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2004 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Nomination d'un mandataire spécial aux fins de participer à l'assemblée plénière de la société PALMERA IMPERIAL S.L., dont le siège se trouve à Los Cristianos Arona, Provincia di Santa Cruz di Tenerife (Canaries-Espagne) qui se tiendra en première convocation le 24 juin 2004 à 9.00 heures auprès de FFC FINANZIARIA E FIDUCIARIA DI CREDITO S.A. à Lugano (Suisse), Riva Vela No. 12, ou éventuellement le 30 juin 2004 à la même heure et au même endroit.

II (02976/696/15)

Le Conseil d'Administration.

CENTAUR ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 96.235.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02991/817/18)

Le Conseil d'Administration.

PARLAM INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.337.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes;
7. divers.

II (02990/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DU MONT CANIGOU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.635.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2004 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00154/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

FLORA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.646.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2004 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02945/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.287.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02944/755/18)

Le Conseil d'Administration.

IVORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 82.995.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02917/817/17)

Le Conseil d'Administration.

VISIOCOM EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 88.392.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

II (02780/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

AIR DIAGNOSTICS TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs, à l'Administrateur Délégué et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination de l'Administrateur Délégué;
7. divers.

II (02916/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SCIENCES AND TECHNOLOGIES VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.849.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 13.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02915/817/17)

Le Conseil d'Administration.

REALPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.747.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

II (02734/788/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.728.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 juin 2004 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
 3. Affectation du résultat
 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
 6. Nominations statutaires
 7. Divers
- II (02914/000/20) *Le Conseil d'Administration.*
-

JOE & JOE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 39.011.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 janvier 2004;
 2. approbation des comptes annuels au 31 janvier 2004;
 3. affectation des résultats au 31 janvier 2004;
 4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
 5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
 6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
 7. divers.
- II (02913/817/18) *Le Conseil d'Administration.*
-

FICOP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 96.827.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2004* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
 2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
 3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
 4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
 5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
 6. divers.
- II (02912/817/17) *Le Conseil d'Administration.*
-

INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.882.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *17 juin 2004* à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
 4. Divers
- II (02491/795/14) *Le Conseil d'Administration.*
-

MEDITERRANEENNE DE YACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.788.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02911/817/17)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN SPORTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.995.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02910/817/17)

Le Conseil d'Administration.

INDEX PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.324.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2004 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02909/817/17)

Le Conseil d'Administration.

NOVIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 95.250.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, le 15 juin 2004 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Divers

II (02890/1212/18)

Le Conseil d'Administration.

PROPRIANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 29.210.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2004* à 15.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. divers.

II (02882/045/17)

Le Conseil d'Administration.

SALIX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 62.889.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2004* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. nominations statutaires;
- h. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- i. divers.

II (02868/045/19)

Le Conseil d'Administration.

TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.526.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi *14 juillet 2004* à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 12 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02715/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

MACMASK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 51.975.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *16 juin 2004* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02811/696/17)

Le Conseil d'Administration.

EUROPÄISCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 15, rue de la Chapelle.
H. R. Luxemburg B 86.427.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *18. Juni 2004* um 14.00 Uhr, am 5, boulevard de la Foire, Luxemburg, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2002.
3. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
4. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
5. Neuwahlen.
6. Beschlussfassung über die Verlegung des Gesellschaftssitzes.
7. Verschiedenes.

II (02805/534/19)

Der Verwaltungsrat.

INVINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.934.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *18 juin 2004* à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00155/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.942.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *17 juin 2004* à 14.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02785/000/20)

Le Conseil d'Administration.

ICARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.948.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 juin 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02784/000/18)

Le Conseil d'Administration.

ORFEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.652.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 juin 2004 à 14.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (02783/000/21)

Le Conseil d'Administration.

VANEMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.168.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 24 juin 2004 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (02768/000/17)

Le Conseil d'Administration.

HEXX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.675.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 18 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02760/755/18)

Le Conseil d'Administration.

NIVALCON IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 53.792.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

II (01880/560/15)

Le Conseil d'Administration.

**RADIX HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. KORTISA & KRÜGER HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.827.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (02733/788/17)

Le Conseil d'Administration.

28026

KEGWORTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.781.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *16 juin 2004* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
6. Divers

II (02732/788/17)

Le Conseil d'Administration.

CENTAURO PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.505.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *16 juin 2004* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Gérant et du Conseil des Commissaires
2. Approbation des bilan, compte pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Gérant et aux Commissaires
4. Acceptation de la démission d'un Commissaire et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (02731/788/16)

Le Gérant.

C.S.A.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 51.905.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 juin 2004* à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02358/520/16)

Le Conseil d'Administration.

PASCATELO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.982.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le *17 juin 2004* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

II (02682/833/18)

Le Conseil d'Administration.

BINOCULUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.043.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02729/788/16)

Le Conseil d'Administration.

FINSOAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.820.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (02728/788/16)

Le Conseil d'Administration.

WHITECHAPEL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.324.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02524/755/18)

Le Conseil d'Administration.

28028

S.P.S. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.753.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

II (02727/788/15)

Le Conseil d'Administration.

VIBORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
6. Divers

II (02726/788/17)

Le Conseil d'Administration.

WORLD PROMOTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.550.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
6. Divers

II (02725/788/17)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.522.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., which will be held on June 18, 2004 at 10.00 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors for the year ended December 31, 2003,
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2003,

- To receive and approve the annual accounts and appropriate the earnings for the year ended December 31, 2003,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates,
- Statutory appointment,
- Remuneration of the Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

II (02489/755/19)

The Board of Directors.

CANREAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.384.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02668/788/16)

Le Conseil d'Administration.

ENKI FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.163.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 13.30 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

II (02612/2046/15)

Le Conseil d'Administration.

MEACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.300.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02398/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ERDMANN TRUST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R.C. Luxembourg B 20.604.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 et affectation des résultats
3. Quitus des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02488/657/15)

UFILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.813.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (01830/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

RAWI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.316.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 17 juin 2004 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (02284/534/15)

Le Conseil d'Administration.

CLIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.669.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02994/795/14)

Le Conseil d'Administration.

APIMMO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.782.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2004 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00159/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

C.C.M. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.996.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

II (02730/788/15)

Le Conseil d'Administration.

NETFI S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.336.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02397/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ZONDOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant

5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant

6. Divers

II (02724/788/17)

Le Conseil d'Administration.

MEDITRONICS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 85.979.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02278/534/15)

Le Conseil d'Administration.

GSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.483.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02272/534/14)

Le Conseil d'Administration.

FAREALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 89.378.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2004 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- divers.

II (02611/2046/16)

Le Conseil d'Administration.
